



Siège social :
Ministère de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle – 75007 Paris

Secrétariat national :
30 av. Félix Faure – 74015 Paris
Tél : 01 45 54 50 82
Fax : 01 45 54 58 20
Courriel : amopa@wanadoo.fr
<http://www.amopa.asso.fr>

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
AMOPA SECTION DE L'AIN
VENDREDI 3 AVRIL 2015
LYCEE MARCELLE PARDE BOURG EN BRESSE**

**INTRODUCTION ET RAPPORT MORAL
FRANÇOISE GROSBUS PRESIDENTE DE LA SECTION DE L'AIN DE L'AMOPA**

Je voudrais remercier pour leur présence

- M. LA BATIE président de la Société des Membres de la Légion d'Honneur
- M. POBEL président de l'Ordre du Mérite
- M. PELISSON président de l'Association des Membres du Mérite Agricole
- M. BONTEMPS représentant M. DEBAT, maire de Bourg et vice-président du Conseil régional, excusé

et tous les adhérents et sympathisants venus ce jour assister à notre assemblée générale.

Je tiens à excuser M. le Préfet, les élus qui n'ont pu être présents aujourd'hui ainsi que de nombreux adhérents absents pour des raisons familiales ou de santé.

M. MORLET, IA DASEN de l'Ain, nous rejoindra dans l'après-midi.

Je remercie également M. LOVERA, proviseur du Lycée des Métiers Marcelle Pardé qui nous accueille en ses locaux.

Rendons hommage aux membres de l'AMOPA décédés au cours de l'année 2014 :

M. Victor JANODY

Mme Marcelle SAUTOIS

J'ajouterai Mme Alice BERTHET, épouse de notre président national et membre du bureau de la section de la Loire.
(Minute de silence)

Je vous remercie.

A la dernière assemblée générale le 18 avril 2014, M. Jean-Luc LAMOINE avait souhaité ne plus assurer la présidence. Je tiens, au nom de tous, à le remercier pour tous les services qu'il a rendus à notre association en tant que président, avec compétence et dynamisme. Il a bien voulu accepter la vice-présidence et il continue d'offrir un apport inestimable à notre section.

L'AMOPA est une activité déclarée d'intérêt général.

Nos activités, engagées et soutenues par l'ensemble des membres du bureau et du comité consultatif, soit une vingtaine d'adhérents, sont multiples : conférences, visites de sites, production d'articles dans la revue nationale, participation aux cérémonies officielles ou manifestations locales, coordination avec les autres ordres de mérite, liaison avec les sections de Rhône-Alpes etc. Le rapport d'activités qui va suivre vous en donnera un aperçu plus précis.

Par notre présence nous faisons connaître et reconnaître notre association, ses engagements et ses valeurs et nous atteignons le premier but fixé dans nos statuts : *contribuer au rayonnement et au crédit de l'Ordre des Palmes Académiques.*

Notre *Lettre aux adhérents* illustrée, permet à chacun d'être informé, de connaître nos différentes activités, de renforcer cette appartenance à notre ordre.

La qualité de « **sympathisant** » offre aux conjoints, veufs ou veuves de membres actifs et aux amis qui adhèrent aux buts de l'association mais n'ont pas les palmes, l'opportunité d'agrandir notre famille amopalienne.

Que les nouveaux nommés et promus en perçoivent l'importance et rejoignent nos rangs.

L'AMOPA est aussi une association reconnue d'utilité publique.

Nos activités s'adressent essentiellement aux jeunes du département, de l'école primaire à l'enseignement supérieur.

Plusieurs concours leur sont proposés :

- *Défense et Illustration de la Langue française*
- *Jeunes Talents de la Musique classique*
- *Jeunes Pros de la Technique*

Un nouveau concours est lancé cette année *Jeunes à Besoins Educatifs Particuliers (JBEP)* Il permettra de sortir de l'oubli des jeunes, à titre particulier ou en groupe, non moins méritants.

Je remercie tous ceux qui ont en charge ces concours, Mme BERNSTEIN-NICOLLET, Mme FERRET et les membres du bureau qui se mobilisent pour leur bon déroulement.

Je remercie également

- Le Conseil Général de l'Ain et la Mairie de Bourg en Bresse pour les relations cordiales qu'ils entretiennent avec notre association et leurs apports à notre budget de fonctionnement.
- Le Crédit Agricole Centre-Est, la Société Générale et la Banque Populaire de Bourgogne Franche Comté pour leur contribution à la remise des prix de nos concours.
- M. le Préfet pour son accueil à l'occasion de nos assemblées générales et cérémonies de remise des prix.

Notre section repose sur le bénévolat et le volontariat. Qu'elle reste dynamique, engagée, qu'elle s'enrichisse de la venue de nouveaux membres apportant leurs idées, leurs compétences, qu'elle reste vivante et visible sur notre département.

Je citerai quelques projets pour 2015 :

- Sortie au musée des Confluences à Lyon le 30 mai
- Réunion régionale des sections Rhône-Alpes à Bourg en Bresse en septembre.
- Production d'un florilège des textes primés aux concours de Langue française avec une présentation des autres concours de notre section.

Que soient remerciés tous ceux qui contribuent au rayonnement de l'AMOPA 01, en particulier les membres du bureau et du comité consultatif, qui se mobilisent toute l'année à son service. Rendons-la encore plus forte et tournée vers l'avenir.

Je vous remercie de votre attention.

RAPPORT D'ACTIVITES

En 2014, le Conseil d'administration s'est réuni 6 fois.

Le 22 Mars : Thierry CORNIC, principal du Collège de Saint Denis les Bourg, a accueilli le concours des Jeunes Talents de la Musique Classique

Le 27 Mars : Jean-Luc LAMOINE a participé à la réunion des présidents de sections AMOPA à TOURS

Le 11 Avril : Assemblée Générale de l'Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole (AMOMA) à CHATILLON SUR CHALARONNE, conférence de Patrick SUBREVILLE sur les origines du déclenchement de la guerre 1914-1918

Le 11 Avril : conférence à MEXIMIEUX par le Général d'Armée Marc WATIN-AUGOUARD "*Les Enjeux Défense-Sécurité dans le cyberspace, Sommes-nous menacés ? Quels remèdes aujourd'hui ?*"

(Je vais le préciser ici, les membres de l'AMOPA ont la possibilité tout au long de l'année d'assister à des conférences très intéressantes, aux thèmes variés (agriculture, armée, économie, géopolitique, etc.) organisées par les différents membres de la coordination, annoncées par mail via l'adresse de l'AMOPA, d'où l'intérêt de bien préciser tout changement de coordonnées)

Le 18 Avril : a eu lieu l'Assemblée Générale de l'AMOPA, dans les salons d'honneur de la Préfecture de l'Ain. La conférence de Patrick SUBREVILLE sur *La bataille de la Marne* a été suivie de la remise des distinctions à 17 récipiendaires : 3 officiers et 14 chevaliers ont été honorés en présence de leur famille

Le 24 Avril : à SAINT ETIENNE s'est tenue une Conférence/Débat sur l'illettrisme

Le 19 Mai : nous avons accompagné une de nos lauréates qui a participé à la distribution des 1er et 2e prix des concours de Langue Française à la SORBONNE.

Le 23 Mai : remise de la cravate de Commandeur à Gérard DEBUISSON à MEYTHET, ex-président de l'AMOPA de Haute-Savoie

Le 24 Mai : pour le 40e anniversaire de l'AMOPA de l'Ain une journée conviviale a été organisée. Visite passionnante de la fondation Berliet le matin, repas au restaurant "La bicyclette bleue" à JOYEUX et l'après-midi visite du château de Fléchères à FAREINS

Le congrès annuel de l'AMOPA organisé par la section de Loire-Atlantique, en coopération avec La Sarthe, le Maine et Loire, la Vendée et le Morbihan a eu lieu à NANTES les 7-8-9 Juin 2014

Françoise GROSBUISS s'y est rendue

310 participants, 75 sections de métropole et d'outre-mer et 15 sections de l'étranger

Trois salons sont annoncés pour 2015

- Salon national du Patrimoine Terre et Eau à ROCHEFORT - 17-19 Avril 2015
- Salon international des Arts Plastiques à VANNES - 27 Septembre - 11 Octobre 2015
- Salon du Livre à CAHORS 10 et 11 Octobre 2015

ainsi que le congrès 2015 organisé à BESANÇON du 22 au 26 Mai 2015 par la section du Doubs avec la participation de la Haute-Saône et du Jura

Le 27 Juin : conférence donnée par la Préparation Militaire Marine - le capitaine de vaisseau Laurent PROST a intitulé son exposé : *Construction, vie et désarmement du DUPLEIX*

Le 30 Juin : réunion de coordination des Ordres de Mérite à BOURG

Le 12 Septembre : à MEXIMIEUX, l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale nous propose une conférence : *Mali, opération Serval : piège ou nécessité ? Retour d'expérience !* par le Colonel Eric LENDROIT

Le 23 septembre : l'Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole organise la visite d'une exploitation à Lescheroux suivie d'une conférence : *Unité de méthanisation et unité de séchage de fourrage de la CUMA*

Le 2 octobre : à la Préfecture de l'Ain une conférence de M. Yves BONNET sur *La SYRIE : situation géopolitique, les minorités chrétiennes, le rôle des différents protagonistes* nous a été proposée par l'Ordre National du Mérite

Le 17 Octobre : présentation de l'AMOPA au Rotary club de Bourg par Marie-Hélène DUBOIS et Evelyne BERNSTEIN-NICOLLET

Le 25 octobre : Assemblée Générale du Comité Bresse-Revermont à la salle des fêtes de COURMANGOUX et conférence sur le traitement des déchets

Le 11 Novembre : inauguration de la stèle Pierre Goujon au square Joubert à BOURG

Le 13 Novembre : remise de la médaille Art et Culture de la ville de BOURG à Evelyne BERNSTEIN-NICOLLET en présence de nombreux amis

Le 4 décembre : réunion des présidents et trésoriers Rhône-Alpes à Grenoble

Le 13 décembre : à CEYZERIAT a eu lieu la cérémonie de présentation au fanion des stagiaires de la 40^{ème} promotion de la Préparation Militaire Marine *Matelot Monfort – Centre de Bourg-en-Bresse*

Permettez-moi de rappeler que 3 concours sont organisés par la section de l'Ain :

M.H. DUBOIS vous parlera de la "*Défense et Illustration de la Langue Française*" J.L. LAMOINE des "*Jeunes Talents de la Musique Classique*" M. FERRET des "*Jeunes Pros de la Technique*"

Et que l'AMOPA 01 crée cette année le concours JBEP concernant les Jeunes à Besoins Educatifs Particuliers sous 2 formes :

- un parcours talentueux individuel
- un projet créatif collectif

Un nouveau projet ambitieux à soutenir

Je vous remercie de votre attention.

RAPPORT SUR LES TROIS CONCOURS

DEFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

Deux nouveautés en 2014 : la possibilité pour les élèves de CM1 de se présenter au concours d'expression écrite et l'ouverture aux élèves de 3e du concours du prix Maupassant de la Jeune Nouvelle.

Les thèmes de l'année, "le spectacle" pour l'école élémentaire, "un moment exceptionnel" à présenter sous forme de journal de bord pour le niveau collège ont inspiré les candidats mais nous n'avons eu aucune copie niveau lycée et enseignement supérieur sur la liberté, proposée cette année-là.

Les sujets libres portent sur la guerre, la gloire, l'enfance, le temps qui passe, le deuil, la peur, l'amour, les saisons, la puissance des mots ou des notes, le devoir des poètes. Les formes, elles aussi très variées, contes, fables, lettres, calligramme, suites de textes ou de poèmes, nouvelles fantastiques, les mettent en valeur.

De l'originalité, de l'imagination, l'expression d'une émotion, une certaine recherche dans le choix des mots ou le rythme ont été offerts à l'appréciation des membres du jury, Michèle BLANC-BRUDE, Marie-Hélène DUBOIS, Alain GROS et Françoise GROSBUIIS réunis le 31 mars.

76 copies, 31 en expression écrite, 5 nouvelles dont 3 de niveau 3e et 40 poésies ont été envoyées par 9 établissements :

3 lycées : La Côtère LA BOISSE (1ère participation)
La Plaine de l'Ain AMBERIEU EN BUGEY
Saint-Pierre BOURG EN BRESSE

5 collèges : Les Côtes PERONNAS
Antoine Chintreuil PONT DE VAUX
Vaugelas MEXIMIEUX
Saint Joseph BOURG EN BRESSE
Saint Pierre BOURG EN BRESSE

1 seule école élémentaire Saint-Louis à BOURG EN BRESSE.

Un établissement en moins mais 24 copies en plus par rapport à 2013.

Le palmarès comporte 14 lauréats dont 10 au niveau départemental et 4 au niveau national.

PRIX DEPARTEMENTAUX

En CM2 à l'école Saint-Louis **Mélissande FLEURY** obtient le prix d'expression écrite et le prix de réhabilitation de l'écriture pour *Le théâtre est ma passion*. Jeune actrice depuis 4 ans, elle nous raconte son parcours et ses émotions de manière vivante et avec une grande fraîcheur.

★ EN EXPRESSION ECRITE SIX LAUREATS ONT ETE RETENUS.

- **Romane MOURELON** en 6e au collège Saint-Pierre nous offre un conte bien structuré et bien écrit *Trois frères, une victoire* où apparaissent une pomme magique, une belle fée, un griffon et une hideuse sorcière transformée en petit lapin inoffensif.

- **Shérzade PRABEL** en 4e au collège Les Côtes

Un journal original, drôle et savoureux où il est question d'un kidnapping de princesse qui se délivre à l'aide d'une poêle à frire, d'un texto du roi Melchior et de la perruque poudrée de Napoléon : *Une journée mouvementée, 15 janvier 3015*.

Trois élèves de 4e au Collège Saint-Pierre nous introduisent dans le monde du fantastique :

- **Jean DU PONT DE ROMEMONT** traduit bien la peur grandissante de son narrateur dans un milieu hostile par sa nouvelle *Disparition au fond des bois*.

- **Louis ISSENMANN** décrit la peur avec un vocabulaire et des effets de style à la manière d'Edgar POE et Guy de MAUPASSANT dans *L'être du XIXe siècle*.

- **Vaïana RAFFOURT** nous présente un Noël étrange et montre une grande aisance dans la description avec sa nouvelle : *Je le veux !*

- **Benoît QUERON** en 4e au collège Chintreuil de PONT DE VAUX s'est inspiré de Dino Buzzati pour écrire *C'était un matin d'hiver*, un dialogue et des personnages très vivants, une chute inattendue.

★ TROIS PRIX DE LA JEUNE POESIE ONT ETE DECERNES

- **Emylie SALIEGES** en 5e au collège de MEXIMIEUX évoque *La Fontaine de la gloire*, un texte original, du sens, des idées qui font réfléchir.

- **Adrien MARION** en 4e au collège Les Côtes nous joue une *Composition*, jeux sur les touches et les mots.

- **Talia DE RUGERIIS** en 2^{de} au Lycée de la Plaine de l'Ain nous offre avec *Une étoile de mer s'échoue* un instant magique sous l'apparente simplicité des éléments par le choix des mots et le rythme de son poème. Elle confirme son talent, lauréate pour la 3^e fois, après un prix départemental en 3^e en 2013 et le premier prix national de poésie en 5^e en 2011.

PRIX NATIONAUX

Le jury national a retenu 4 copies et décerné

- **un 1^{er} accessit au niveau 1^{ère} en expression écrite à Eugénie CLEMENT**, du lycée de la Côtère LA BOISSE pour *Les mots* qui évoque la magie et la complexité des mots dans une prose poétique.

- **un 1^{er} accessit au niveau 3^e pour le prix de la Jeune Nouvelle à Yola DUMONT** du collège de PONT DE VAUX. Dans *Balle perdue*, elle nous parle de la guerre entre rêve prémonitoire et réalité dans un texte bien écrit avec une chute intéressante.

- **un 1^{er} accessit au niveau 3^e encore mais au prix de la Jeune Poésie pour Océane CUISINIER** du collège de PONT DE VAUX. *L'amour* est une complainte verlainienne très jolie et bien écrite.

- **2^e prix de la Jeune Poésie** en 2^{de} pour **Bénédicte TAISNE DE MULLET** et son poème *Coup de foudre avant la pluie*, une jolie ballade, douce et rythmée, qui met en valeur la fragilité des sentiments.

Bénédicte a été invitée à la remise des prix nationale à la SORBONNE, le lundi 19 mai avec les autres premiers et deuxièmes prix des différents concours, y a reçu son diplôme et un beau livre au cours d'une cérémonie officielle prestigieuse.

L'ensemble de nos lauréats a reçu diplômes et beaux livres dans les salons de la Préfecture le 8 octobre lors de la remise des prix AMOPA à un échelon peut-être plus modeste mais aussi impressionnant et émouvant pour tous les participants.

Je pense que vous avez pu vous rendre compte de la richesse, de la qualité et de la diversité de nos jeunes talents littéraires et je tiens à remercier tous ceux qui nous ont permis de les découvrir et de les honorer : parents, professeurs, chefs d'établissement et Monsieur l'Inspecteur d'Académie DASEN. Le Crédit Agricole Centre-Est nous soutient et nous le solliciterons pour réaliser un 4^e florilège.

Que l'amour de la langue française continue à faire réfléchir ou émouvoir jeunes et adultes.
Rendez-vous en 2016.

Je vous remercie de votre attention.

JEUNES TALENTS DE LA MUSIQUE CLASSIQUE

Le travail engagé depuis 2005 pour le *Concours des Jeunes Talents de la Musique Classique* s'est poursuivi chaque année et nous voici arrivés à sa 10^e édition en 2014.

Comme à l'accoutumée, les épreuves se déroulent en public pour répondre au vœu de nos partenaires : le Conseil Général, la ville de Bourg en Bresse et la Société Générale que nous remercions sincèrement de leur soutien dans la promotion du mérite de nos jeunes talents.

Les épreuves se sont déroulées le samedi matin 22 mars 2014 au Collège Yvon Morandat de Saint Denis lès Bourg sous la présidence d'honneur de Madame la Rectrice de l'Académie de Lyon. Monsieur CORNIC, principal du collège et son équipe ont permis d'assurer le déroulement des épreuves dans les meilleures conditions. Comme chaque année, la maison Ecochard a veillé à l'installation et à l'accord du piano à queue.

Madame Caroll CHARLES devait présider le jury. Suite à une indisponibilité de dernière minute, elle a été remplacée par Madame Evelyne BERNSTEIN-NICOLLET.

Candidats

Les élèves peuvent se réinscrire jusqu'à l'obtention du premier prix. Nous avons vu revenir trois jeunes, déjà candidats en 2013 et c'est un total de 11 élèves qui se sont présentés :

- 3 élèves de 3^e issus des collèges Yvon Morandat, Saint-Pierre et Victoire Daubié de Bourg en Bresse
- 2 élèves du CNED
- 6 élèves issus des lycées Lalande, Quinet, et du lycée agricole des Sardières de Bourg en Bresse

Instruments

Nous avons entendu 3 flûtes traversières, 1 tuba, 2 trombones, 1 clarinette et 4 pianistes.

Palmarès 2014

- Premier prix avec les félicitations du Jury : **Lisa MEIGNIN** flûtiste, élève au CRD de Bourg, en 1^{ère} au Lycée Quinet
- Deuxième prix : **Thibaut DU CHEYRON** trombone, élève au CRD de Bourg, en 1^{ère} au Lycée Edgar Quinet

- Troisième prix : deux pianistes ex aequo
Agathe STRUILLOU, élève au CRD de Mâcon en 2^{de} au CNED
Gabrielle DUMONT, élève de Madame Sylvie FRACHET, en Terminale au Lycée Lalande
- 1^{er} Accessit : **Eugénie FELIX**, trombone, élève au CRD de Bourg, en 1^{ère} au Lycée agricole des Sardières
- 2^{ème} Accessit : **Guillaume FRANCE**, flûtiste, élève au CRD de Bourg, en 2^{de} au Lycée Lalande

Le jury, toujours composé de professionnels issus des conservatoires nationaux ou de région, a délibéré avec le plus grand soin pour départager des candidats tous motivés.

On peut noter l'intérêt certain que portent les membres du jury à ce concours qui n'a rien à voir avec des passages de niveau au sein des conservatoires. De plus, ces professeurs prennent sur leur temps personnel et viennent juger à titre gracieux nos candidats, avec compétence et bienveillance, ce dont l'AMOPA les remercie infiniment.

Après la proclamation des résultats, le vin d'honneur traditionnel permet des échanges fort agréables entre jeunes musiciens, membres du jury, parents, amopaliens, amis et invités.

C'est à la cérémonie officielle de la remise des prix dans les salons de la Préfecture, le 8 octobre 2014, que les candidats ont reçu leur diplôme et leur bourse (400€ pour le premier prix, 200€ pour le 2^{ème}, 100€ pour le 3^e et 75€ pour chaque accessit).

C'est le premier prix du Concours de l'année précédente qui fait l'ouverture musicale de la cérémonie.

Chacun des lauréats assure ensuite une prestation en alternance avec la lecture des textes primés en langue française et la présentation de leur spécialité et de leurs projets par les « Jeunes Pros de la Technique ».

Nous aimons avoir des nouvelles de nos candidats et c'est avec une grande joie que nous apprenons qu'ils restent fidèles à leur art, certains poursuivant leurs études, d'autres devenant professeurs de musique ou déjà professionnels. Souhaitons que tous continuent à travailler avec ardeur et bonheur, à développer leur talent pour le partager avec le plus grand nombre d'amoureux de la Musique.

JEUNES PROS DE LA TECHNIQUE

Le CONCOURS 2014 des JEUNES PROS DE LA TECHNIQUE a permis de mettre à l'honneur l'enseignement technologique et professionnel,

L'AMOPA a créé ce concours en 2008, avec la participation de l'AFDET, sous l'impulsion de Jean-Luc Lamoine et André Quezel-Ambrunaz, pour valoriser des réussites remarquables dans le domaine technique et professionnel, et ainsi récompenser des jeunes élèves ou apprentis méritants.

Les récompenses des lauréats sont rendues possibles grâce aux partenaires et annonceurs de notre annuaire et particulièrement :

- la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, agence de Bourg en Bresse
- la Mairie de Bourg en Bresse,
- le Conseil Général devenu Conseil Départemental.

Nous sommes heureux de remercier chacune de ces structures pour leur soutien financier.

Les jeunes concernés

Les jeunes concernés sont des élèves ou des apprentis inscrits dans les établissements de la formation initiale technologique et professionnelle dans l'Ain.

Ils sont proposés par leurs responsables d'établissements, Chef d'établissement, Chef de Travaux, ou Professeur Principal.

Les critères de sélection sont :

- leur excellence dans les domaines technologique, professionnel et scientifique,
- leur bon niveau dans les enseignements généraux,
- et leur comportement remarquable, voire exemplaire en termes de citoyenneté.

Les candidats sont sélectionnés **sur dossiers** sans passer d'épreuves. C'est **un jury** qui sélectionne les dossiers à partir de critères d'appréciation.

Le concours 2014

- Réception des dossiers de candidatures en avril - date limite fixée au 16 avril en 2014,
- Délibération du jury le 20 mai au lycée Quinet à Bourg en Bresse,
- Remise des prix le 8 octobre dans les salons de la Préfecture.

Le jury

Le jury, composé de membres de l'AMOPA de l'Ain, de Professionnels et de lauréats de Meilleurs Ouvriers de France, a examiné 5 dossiers réceptionnés.

Présidé par Martine FERRET, il s'est réuni le mercredi 20 mai 2014, au Lycée Edgar QUINET à BOURG EN BRESSE.

Les participants étaient :

- Madame **Annie CHEVRET**, AMOPA
- Madame **Nicole DALLOZ**, AMOPA
- Madame **Ghislaine MORANDAT**, AMOPA
- Monsieur **Noël BLAIZOUD**, AFDET
- Monsieur **Jacques DESSERTETAZ**, AMOPA
- Monsieur **André QUEZEL-AMBRUNAZ**, AFDET et AMOPA
- Monsieur **Michel TOURNIER**, AFDET

Les lauréats

Le jury a décerné deux prix départementaux - les deux lauréats retenus étaient du niveau IV et préparaient un Bac Professionnel.

Ont été récompensés pour leur excellence dans les domaines généraux, techniques et professionnels ainsi que pour leur comportement en termes de citoyenneté :

Monsieur MERLE Florian

BAC PRO MAINTENANCE MACHINES AGRICOLES

1 BAC PRO MMA au lycée Georges Charpak de CHÂTILLON s/CH.

Monsieur PAYRE Anthony

BAC PRO ELECTROTECHNIQUE ENERGIE, EQUIPEMENTS COMMUNICANTS

T BAC PRO ELEEC au CFA de l'AFPMA de PERONNAS

Employeur : SPIE Sud-Est - Responsable chantier : Yvan DUPUY

La remise des prix

Elle s'est effectuée le mercredi 8 octobre 2014, dans les Salons de la Préfecture de l'Ain, lors de la cérémonie de remise des prix nationaux et départementaux de Défense et Illustration de la Langue française et des Talents de la Musique Classique.

Florian Merle était accompagné de son Professeur et du Chef de Travaux du lycée Charpak de Châtillon s/Chalaronne,

Anthony Payre, quant à lui, a été honoré en présence de son employeur et du responsable pédagogique de l'AFPMA de Péronnas.

Bravo à ces jeunes pour leur mérite, leur savoir et leur savoir-être. Ils sont d'ores et déjà les ambassadeurs de leur métier et au nom de l'AMOPA, je les félicite, et leur souhaite de poursuivre leur cursus pour connaître d'autres réussites dans leur vie professionnelle.

Remerciements à l'assemblée.

RAPPORT FINANCIER

Chers adhérents,

Comme vous le savez je serai bref et ne citerai que l'essentiel.

Je vous présente le bilan de L'année 2014, qui au plan comptable, est décomposée en deux axes :

- le fonctionnement, l'Intérêt général ;
- les actions menées en faveur notamment des jeunes, l'Utilité publique.

Le fonctionnement

L'ensemble de nos recettes s'élève à **4855,03 €** soit une baisse de **13,9 %** par rapport à 2013 ;

Le total de nos charges de fonctionnement est d'un montant de **4254,34 €** soit une augmentation de **5,87 %**.

Le **solde de fonctionnement est positif de 601,27 €** ; ce solde étant reporté en activités d'Utilité Publique.

Les activités d'utilité publique (ARUP)

Au préalable, je remercie tous nos financeurs, qu'ils soient collectivités territoriales, mécènes, sponsors ou donateurs ainsi que, l'AMOPA nationale et tous ceux qui nous soutiennent.

L'ensemble des recettes se montent à **2405 €** + **601,27 €** = **3006,27 €**

Le montant des dépenses engagées pour la réalisation des actions en faveur de la jeunesse, de la culture et de la langue française s'élève à **2796,56 €**

Soit un bénéfice de **209,71 €**

Les bénévoles qui œuvrent dans et pour notre association ont consacré cette année 610 heures pour le fonctionnement et 280 heures pour les actions reconnues d'utilité publique.

Trésorerie

Au 31 décembre 2014 notre compte courant Banque populaire était positif de même que notre compte sur livret de la BP. L'ensemble représente **un montant positif de 10839,52 € soit une augmentation de 4 % par rapport à 2013.**

La parole au trésorier adjoint.

La parole aux vérificateurs aux comptes.

VERIFICATEURS AUX COMPTES : M. CHARNAY M. MARTIN

Le 30 mars 2015, à 15 heures, la Commission de contrôle de la section départementale de l'Ain de l'AMOPA, composée de :

- Monsieur Marius Charnay demeurant à Saint Denis-lès-Bourg (Ain)
- et de

- Monsieur Georges Martin demeurant à Bourg en Bresse (Ain)

s'est réunie pour examiner la comptabilité de l'AMOPA de l'Ain, exercice 2014, tenue par Monsieur Serge Leone, trésorier de la section, demeurant 613 chemin du champ de bief, 01440 Viriat (Ain).

La commission s'est fait présenter le registre de comptabilité et les pièces justificatives des opérations de l'exercice 2014 qui lui sont annexées.

L'examen de cette comptabilité et des pièces jointes en prouve la parfaite régularité.

En conséquence, la commission de contrôle demande à l'Assemblée Générale d'accorder son quitus au trésorier.

APPROBATION DES TROIS RAPPORTS A L'UNANIMITE

II- CONFERENCE DE PATRICK VEYRET PORTRAITS. FIGURES DE LA RESISTANCE DANS L'AIN

Archives, correspondances, carnets secrets, rencontres ont permis à Patrick VEYRET de donner matière à sa passion pour cette période de l'Histoire de notre département à la fois dramatique et héroïque.

Il liste plus d'une vingtaine de personnes, toutes celles qui ont contribué à la création, à l'organisation puis à la vie des maquis de l'Ain : ravitaillement, parachutages d'armes, entraînements, sabotages, actions d'éclat comme le défilé du 11 novembre 43 à Oyonnax, précisant pour chacun leur rôle, leur charisme, leur force.. Figures emblématiques ou résistants de l'ombre ont parfois payé un lourd tribut : arrestations, exécutions ou déportations, dans leur combat contre l'occupant et pour la liberté de la région.

Parmi eux, les frères MORANDAT, Henri ROMANS-PETIT, Charles DELESTRAINT, „Jean DECOMBLE et ses fils, Charles BLETEL au camp de Size, les frères FOURNIER, Paul PIODA, les frères ROCHE, Albert CHARBONNEL, Tom MOREL, héros des Glières...Henri GIROUSSE, Edouard BOURRET, Marcel DEMIA etc.

III- ACCUEIL DES RECIPIENDAIRES

Monsieur le Président de l'Ordre du Mérite

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

Mesdames et Messieurs,

Chers amis récipiendaires

Nous voici nombreux, amicalement rassemblés pour honorer les récipiendaires des dernières promotions de l'Ordre des Palmes académiques.

Si vous êtes ici aujourd'hui, émus et entourés par des membres de votre famille, c'est que vos mérites ont été reconnus et les propositions de nomination et d'élévation de grade retenues par les différentes instances et validées par Madame la ministre de l'Education Nationale.

Soyez heureux et fiers de cette décoration violette, signe de reconnaissance de vos efforts, de votre travail, au service de l'éducation des jeunes. Qu'elle vous incite à donner davantage encore, à repousser vos limites, à amener les autres au meilleur d'eux-mêmes pour le bien de la communauté éducative, de la jeunesse, avenir de la nation.

Notre association poursuit ses engagements depuis plus de cinquante ans.

Certains d'entre vous l'ont déjà rejointe. J'invite les nouveaux venus à y adhérer et à participer à nos projets.

Vous pouvez faire rayonner et défendre nos valeurs, qui vous sont également chères, en continuant à vous mobiliser, que vous soyez en activité ou récemment retraités, pour que vivent et perdurent nos actions en faveur des jeunes de tout le département.

En adhérant à l'Association, vous rejoindrez les 23000 membres de France et de l'Etranger. Vous pourrez participer à ses manifestations, à ses congrès internationaux où vous aurez des contacts surprenants, chaleureux, sources de découvertes, d'enrichissement, de liens amicaux fructueux insoupçonnés. Vous rencontrerez des personnes qui partagent vos idées, vos engagements dans la défense de la Langue française et en faveur de la jeunesse que nous devons aider à trouver sa voie, à s'affirmer dans une période parfois si troublée.

Abonnez-vous à notre revue nationale, (quatre numéros par an), alimentée par les adhérents de l'ensemble du territoire et de l'étranger, en articles variés : histoire, éducation, culture, sciences, économie, vie des sections...bases de réflexion et d'échanges.

Michèle BLANC-BRUDE, Marie-Hélène DUBOIS, Alain GROS, Patrick SUBREVILLE rédigent des articles et des résumés d'ouvrages d'auteurs amopaliens. Ils font connaître notre section, apportent à tous leurs connaissances et les diffusent ainsi à travers le monde.. Profitez de cette ouverture inépuisable.

Servir et partager est la devise de l'AMOPA.

Rejoignez nos rangs, les adhérents fidèles, piliers de notre section. A vous de poursuivre nos actions, d'assurer la relève en apportant votre énergie, vos talents comme vous le faites ou l'avez fait dans votre vie professionnelle.

Au nom de tous les membres de notre section, je vous félicite pour la distinction que vous recevez aujourd'hui. Ce n'est pas une fin, c'est un nouveau départ. Je vous souhaite une longue route sur la voie amopalienne.

Je vous remercie de votre attention.

INTRODUCTION MUSICALE

Lisa MEIGNIN Flûte traversière 1er prix au concours 2014

REMISE DES DECORATIONS AUX OFFICIERS

Mme MORANDAT Ghislaine
M. RAUCH Didier

INTERMEDE MUSICAL

Eugénie FELIX Trombone 1er accessit au concours 2014

REMISE DES DECORATIONS AUX CHEVALIERS

M. BECCHIO Michel
Mme BONGIOVANNI Laurence
Mme BROYER Mireille
M. DASSEUX Christophe
M. GAULIN Christian
M. GONIN Gérard
Mme LEULIET Carole
Mme MAIRE Dominique
M. MANGIER Jean-Jacques
Mme MARTINEZ Marie-José
M. MATHY Jacky
Mme SAINT-ANDRE Claudie
M. TAVERNIER Guy

PHOTOS ET VIN D'HONNEUR